

# DEMANDE DE PROPOSITIONS

Grands Défis Canada au *Sandra Rotman Centre*

MaRS Centre, Tour du sud, 101, rue College, bureau 406, Toronto (Ontario) Canada M5G 1L7

Tél : 416.673.6568 Téléc : 416.978.6826 Courriel : [etoiles@grandsdefis.ca](mailto:etoiles@grandsdefis.ca)



Grands Défis Canada<sup>MC</sup>  
Grand Challenges Canada<sup>TM</sup>

DES IDÉES AUDACIEUSES  
POUR L'HUMANITÉ.<sup>MC</sup>

**Les étoiles en santé mondiale**  
**Ronde 5, Phase I**

Novembre 2012

## Sommaire

Des inégalités massives en santé existent à travers le monde en raison des défis persistants qui se posent en santé mondiale. L'urgence de s'attaquer à ces disparités sanitaires ressort des huit objectifs de développement convenus par les États membres des Nations-Unies dans la Déclaration du millénaire. Quatre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) s'appliquent directement à la santé : l'OMD 1 – éradiquer la faim et la pauvreté extrême; l'OMD 4 – réduire la mortalité infantile; l'OMD 5 – améliorer la santé maternelle; et l'OMD 6 – combatte le VIH/sida, la malaria, la tuberculose et d'autres maladies.

Historiquement, certains des plus grands impacts en santé mondiale sont attribuables à des innovateurs qui ont tenté d'appliquer des **idées audacieuses**. La découverte des vaccins il y a plus de 200 ans et celle des antibiotiques au cours du dernier siècle sont des exemples classiques de la pensée non orthodoxe ayant abouti à des **idées audacieuses** qui ont eu un **impact majeur** et permis de sauver des millions de vies.

Grands Défis Canada, qui est financé par le gouvernement du Canada, a créé le programme *Les Étoiles en santé mondiale* pour appuyer **des idées audacieuses ayant un grand impact<sup>MC</sup>** provenant des meilleurs talents tant des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur que du Canada, en vue d'utiliser l'innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale pour résoudre certains des problèmes les plus urgents en santé mondiale.

Un somme totale de 74 millions \$CAN a été affectée à cette initiative et sera versée sous forme de subventions au terme de concours lancés en diverses rondes. À chaque ronde, nous prévoyons financer entre 50 et 75 propositions provenant de candidats de pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur et du Canada. Ces subventions auront une valeur initiale de 100 000 \$CAN pour une période pouvant aller jusqu'à 12 à 18 mois et serviront à faire la démonstration de principe de l'idée proposée.

Les subventionnaires de la phase I qui ont complété au moins neuf mois de la période de la subvention de Grands Défis Canada, qui ont réussi la démonstration de principe de leur projet et dont la solution est prête à amorcer la transition à l'échelle seront invités à soumettre une proposition pour la **Phase II – Transition à l'échelle**. Le programme de la **Phase II – Transition à l'échelle** exigera une contribution financière de contrepartie de 50 % dans le cadre de partenariats comme condition d'admissibilité au financement de Grands Défis Canada.

Depuis octobre 2012, Grands Défis Canada a attribué près de 100 subventions dans le cadre de la Phase I, chacune d'une valeur de 100 000 \$CAN. Les projets subventionnés couvrent tout le spectre de la santé mondiale, allant de la découverte de médicaments, au développement de vaccins, à l'éducation axée sur la santé et les soins médicaux, à la santé maternelle et infantile, aux maladies non transmissibles (y compris le cancer), aux aspects de l'eau et de l'agriculture qui touchent à la santé, aux technologies de communication de l'information et aux changements comportementaux.

Dans la présente demande de propositions, Grands Défis Canada vise à appuyer des **idées audacieuses ayant un grand impact** qui amélioreront la santé mondiale, y compris dans des secteurs comme l'agriculture, l'approvisionnement en eau et l'assainissement des eaux, provenant d'innovateurs talentueux du Canada ou de pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur.

## Table des matières

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>II</b>
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
1.1 Grands Défis Canada .....	1
1.2 Contexte .....	1
<b>2. APPROCHE.....</b>	<b>3</b>
2.1 But du Programme .....	3
2.2 Portée du programme .....	3
2.3 Montant et durée des subventions .....	4
<b>3. ACTIVITÉS ET PRODUITS LIVRABLES .....</b>	<b>4</b>
<b>4. RÈGLES ET LIGNES DIRECTRICES .....</b>	<b>5</b>
4.1 Critères d'admissibilité.....	5
4.2 Instructions relatives à la présentation d'une proposition.....	7
4.3 Processus d'examen .....	7
4.4 Échéancier pour le dépôt des demandes .....	8
4.5 Critères d'évaluation.....	9
4.6 Coûts admissibles .....	10
4.7 Avis concernant la protection de la vie privée .....	11
4.8 Garantie.....	11
4.9 Propriété intellectuelle .....	11
4.10 Accès aux données .....	12
4.11 Nature du Programme.....	13
<b>5. ASSURANCES RELATIVES À LA RECHERCHE.....</b>	<b>14</b>

## 1. Introduction

### 1.1 GRANDS DÉFIS CANADA

Grands Défis Canada est engagé à appuyer des **idées audacieuses ayant un grand impact** en santé mondiale. Notre financement provient du gouvernement du Canada et nous finançons des innovateurs dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et au Canada. Les idées audacieuses intègrent l'innovation scientifique, technologique, sociale et commerciale (ce que nous appelons l'*Innovation intégrée*) et nous travaillons à catalyser leur déploiement à l'échelle, leur viabilité et leur impact. Nous sommes résolument centrés sur les résultats et sur les moyens de sauver et d'améliorer des vies.

*Le Canada appuie l'innovation axée sur le développement, en découvrant de nouvelles approches afin de maximiser l'impact et de lever des capitaux dans le secteur privé pour relever les défis mondiaux du développement. Les investissements stratégiques du Canada au cours des dernières années montrent des résultats prometteurs... les progrès réalisés par Grands Défis Canada en s'attaquant à des obstacles critiques pour résoudre certains des problèmes les plus urgents en santé mondiale.*

*Budget 2012, Favoriser une croissance mondiale durable*

Grâce au **Fonds d'innovation pour le développement** créé en 2008, le Canada a été le premier pays à adopter une approche axée sur les Grands Défis pour résoudre des problèmes de santé mondiale dans son enveloppe d'aide officielle au développement. Grands Défis Canada est le principal instrument de mise en œuvre de ce fonds, travaillant aux côtés de ses partenaires du consortium, les Instituts de recherche en santé du Canada et le Centre de recherches pour le développement international.

Grands Défis Canada est un nouvel acteur d'envergure dans le secteur de l'aide étrangère canadienne. Notre vision peut s'exprimer ainsi : **Des idées audacieuses. Un grand impact. Un monde meilleur.** Notre mission est de **Sauver et améliorer des vies dans les pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur grâce à l'Innovation intégrée.** Notre priorité première est de **Résoudre des problèmes critiques en santé mondiale.**

Au cœur de notre philosophie d'action se trouve l'**Innovation intégrée**<sup>MC</sup>, qui est l'application coordonnée de l'innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale pour élaborer des solutions à des problèmes complexes et repérer et surmonter les obstacles afin de déployer à grande échelle ces solutions de façon durable. (Voir le site <http://www.grandchallenges.ca/innovation-integree/>).

### 1.2 CONTEXTE

#### Le problème

En dépit de plus d'une décennie d'efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, des inégalités intolérables persistent sur le plan de la santé entre les

régions à revenu élevé et les régions à faible revenu dans le monde. Ainsi, la prévalence de la malnutrition chez les enfants est plus de 10 fois supérieure dans les pays en développement que dans les pays développés; un nouveau-né a une probabilité 35 fois plus élevée de mourir durant le premier mois suivant sa naissance dans le monde en développement que dans les pays développés; une femme vivant dans une région à faible revenu risque 50 fois plus de mourir pendant la grossesse ou à l'accouchement qu'une femme habitant une région à revenu élevé; enfin, la tuberculose est encore plus de 100 fois plus répandue en Afrique sub-saharienne qu'en Amérique du Nord.

En outre, de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire sont aujourd'hui confrontés à un double fardeau de morbidité : les maladies non transmissibles et les affections telles que les troubles de santé mentale, l'hypertension, le cancer et les blessures (autrefois seulement prédominantes dans les pays développés) venant s'ajouter aux maladies infectieuses pour accentuer les disparités sur le plan de la santé.

Les chercheurs des pays à revenu faible ou intermédiaire peuvent faire une contribution significative en santé mondiale parce qu'ils vivent parmi les populations ciblées et comprennent le contexte dans lequel se dérouleront les interventions en santé mondiale. Par ailleurs, ayant accès à une solide formation et à des installations de recherche de calibre mondial, les innovateurs canadiens ont la possibilité de faire la différence dans le domaine de la santé mondiale.

Historiquement, certains des plus grands impacts en santé mondiale sont attribuables à des innovateurs qui ont tenté d'appliquer des **idées audacieuses**. La découverte des vaccins il y a plus de 200 ans et celle des antibiotiques au cours du dernier siècle sont des exemples classiques de la pensée non orthodoxe ayant abouti à des **idées audacieuses** qui ont eu un **impact majeur** et permis de sauver des millions de vies.

Nous avons créé le programme *Les Étoiles en santé mondiale* pour appuyer **des idées audacieuses ayant un grand impact<sup>MC</sup>** provenant des meilleurs talents des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur, des pays prioritaires de l'Agence canadienne de développement international et du Canada, en vue d'utiliser l'innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale pour résoudre certains des problèmes les plus urgents en santé mondiale.

Le savoir-faire et les connaissances exceptionnels de ces innovateurs signifient que nous pouvons saisir l'occasion de relever ces défis en santé mondiale. Nous accepterons toute **idée audacieuse avec un grand impact** qui améliorera la santé mondiale, y compris dans les secteurs de l'agriculture, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement des eaux.

## 2. Approche

### 2.1 BUT DU PROGRAMME

Cette demande de propositions vise à appuyer des **idées audacieuses** centrées sur des solutions à des problèmes de santé mondiale, provenant d'innovateurs de pays admissibles (voir la liste à la section 4.1 de la demande de propositions, qui est fondée sur la classification des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur de la Banque mondiale et les pays prioritaires de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ('pays prioritaires'). Nous encourageons les solutions audacieuses, innovatrices, et transformatrices qui sortent des sentiers battus.

### 2.2 PORTÉE DU PROGRAMME

Grands Défis Canada est à la recherche de **propositions portant sur des solutions innovatrices** pouvant être facilement mises en œuvre dans les pays en développement pour améliorer la santé dans le monde. Nous recherchons **des idées audacieuses et créatrices** qui pourraient avoir un impact significatif sur un problème de santé mondiale. Les innovations proposées doivent :

1. Avoir une probabilité élevée de produire des gains importants et mesurables en santé dans un milieu peu doté en ressources.
2. Maximiser la mise en œuvre, l'adoption, l'acceptabilité, la viabilité et l'impact en intégrant l'innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale. Nous appelons cela « l'Innovation intégrée ». (Voir le document traitant de l'*Innovation intégrée* sur le site <http://www.grandchallenges.ca/innovation-integree/>).

Voici certains des attributs souhaités :

- Des approches pouvant être employées efficacement pour améliorer la santé dans des collectivités où il y a peu ou pas d'infrastructure ou de personnel pour la prestation des soins de santé.
- Des solutions appropriées aux contextes où les infrastructures sont limitées (par exemple, le manque d'électricité ou d'eau propre, etc.).
- Des approches qui réduisent au minimum l'entretien et la formation.
- Des solutions qui peuvent être assimilées facilement dans les pratiques culturelles et les mécanismes existants de prestation des soins (y compris dans les collectivités où il n'y a pas de clinique de santé ou seulement une clinique élémentaire).
- Une très grande abordabilité.

- Des approches qui reflètent une compréhension du marché des utilisateurs visés et qui répondent à leurs besoins.
- Des solutions qui englobent un solide plan d'affaire pour faciliter la pénétration du marché et l'adoption de la solution dans les pays pauvres.

Nous *ne financerons pas* de solutions qui ne sont pas applicables dans un contexte pauvre en ressources du monde en développement.

### 2.3 MONTANT ET DURÉE DES SUBVENTIONS

En supposant qu'il y ait un nombre suffisant de propositions intéressantes, une enveloppe totale de 74 millions \$CAN est disponible pour ce programme, échelonnée sur plusieurs rondes. Les subventions accordées auront initialement une valeur de 100 000 \$CAN pour une période de 12 à 18 mois, en vue de faire la démonstration de principe de l'idée proposée.

Pour la présente ronde, nous prévoyons accorder entre 50 et 75 subventions d'une valeur de 100 000 \$CAN chacune.

Les subventionnaires de la **phase I** qui ont complété au moins neuf mois de la période de la subvention de Grands Défis Canada, qui ont réussi la démonstration de principe de leur projet et dont la solution est prête à amorcer la transition à l'échelle seront invités à soumettre une proposition pour la **Phase II – Transition à l'échelle**. Le programme de la **Phase II – Transition à l'échelle** exigera une contribution financière de contrepartie de 50 % dans le cadre de partenariats comme condition d'admissibilité au financement de Grands Défis Canada.

## 3. Activités et produits livrables

Les chercheurs principaux financés dans le cadre de cet effort devront entreprendre les activités et fournir les produits livrables énumérés ci-dessous, lesquels contribueront à faire la démonstration des progrès et de la réussite du projet :

- Des rapports d'étape, y compris des conversations périodiques par appel-conférence, et des rapports écrits sur demande.
- La diffusion des connaissances dans des publications soumises à l'examen des pairs, etc.
- La production d'un rapport final comprenant une évaluation claire de l'impact potentiel du projet; des instructions relatives aux rapports à produire seront fournies aux titulaires de subventions. Ce rapport décrira aussi les obstacles sociaux, culturels et commerciaux à la mise en œuvre, et comprendra un plan préliminaire de déploiement de l'intervention à l'échelle tenant compte de ces obstacles.



Outre de s'engager dans des activités de recherche liées à leur projet, les bénéficiaires devront :

- Lorsque cela est approprié, participer activement à une(des) rencontre(s) réunissant tous les chercheurs principaux pour partager les leçons apprises et les meilleures pratiques.
- S'engager à respecter les politiques de Grands Défis Canada en matière d'accès mondial et d'éthique (voir <http://www.grandchallenges.ca/ressources/>).
- Participer à des activités de sensibilisation du public.

## 4. Règles et lignes directrices

Les Instituts de recherche en santé du Canada superviseront le processus d'examen par les pairs, tandis que le conseil de direction de Grands Défis Canada prendra les décisions finales en matière de financement.

### 4.1 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

1. Les demandeurs admissibles englobent les organisations sans but lucratif, les entreprises à but lucratif et les autres établissements reconnus qui peuvent réaliser avec succès les activités proposées dans leur domaine respectif et qui sont en mesure de recevoir et de gérer des subventions.
2. Les demandeurs provenant des pays suivants sont admissibles à présenter une proposition dans le cadre de la présente ronde de demandes de propositions pour l'initiative *Les Étoiles en santé mondiale*. Aux fins de déterminer l'admissibilité, Grands Défis Canada pourra prendre en considération le pays d'origine du demandeur et tout autre pays où doivent se dérouler les activités prévues dans le cadre du projet subventionné. La liste des pays tient compte notamment de la classification des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur de la Banque mondiale, des 'pays prioritaires' de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ainsi que du Canada.

Cette liste peut être révisée par Grands Défis Canada sans autre avis. Nonobstant leur inclusion dans la liste ci-dessous, tous les pays admissibles demeurent assujettis à l'approbation de Grands Défis Canada en fonction de la conformité à toutes les lois et politiques canadiennes et internationales pertinentes. Dans la mesure du possible, Grands Défis Canada donnera un préavis raisonnable de toute détermination d'inadmissibilité d'un demandeur établi dans l'un des pays énumérés ci-dessous.

<i>Afghanistan</i>	<i>Guinée</i>	<i>Pakistan</i>
<i>Albanie</i>	<i>Guinée-Bissau</i>	<i>Papouasie–Nouvelle-</i>
<i>Antigua-et-Barbuda</i>	<i>Guyane</i>	<i>Guinée</i>
<i>Arménie</i>	<i>Haïti</i>	<i>Paraguay</i>
<i>Bangladesh</i>	<i>Honduras</i>	<i>Pérou</i>
<i>Belize</i>	<i>Inde</i>	<i>Philippines</i>
<i>Bénin</i>	<i>Indonésie</i>	<i>Rwanda</i>
<i>Bhoutan</i>	<i>Iraq</i>	<i>Saint-Vincent-et-les</i>
<i>Bolivie</i>	<i>Jamaïque</i>	<i>Grenadines</i>
<i>Burkina-Faso</i>	<i>Kenya</i>	<i>Sainte-Lucie</i>
<i>Burundi</i>	<i>Kiribati</i>	<i>Samoa</i>
<i>Cambodge</i>	<i>Kosovo</i>	<i>São Tomé-et-</i>
<i>Cameroun</i>	<i>Kirghize, Rép.</i>	<i>Principe</i>
<i>Canada</i>	<i>Laos, Rép. dém. pop. du</i>	<i>Sénégal</i>
<i>Cap-Vert</i>	<i>Lesotho</i>	<i>Sierra Leone</i>
<i>République</i>	<i>Libéria</i>	<i>Somalie</i>
<i>centrafricaine</i>	<i>Madagascar</i>	<i>Soudan</i>
<i>Tchad</i>	<i>Malawi</i>	<i>Soudan du Sud</i>
<i>Cisjordanie et Gaza</i>	<i>Mali</i>	<i>Sri Lanka</i>
<i>Colombie</i>	<i>Maroc</i>	<i>Suriname</i>
<i>Comores</i>	<i>Îles Marshall, Rép. des</i>	<i>Swaziland</i>
<i>Congo, Rép. dém. Du</i>	<i>Îles Salomon</i>	<i>Tadjikistan</i>
<i>République du Congo</i>	<i>Mauritanie</i>	<i>Tanzanie</i>
<i>Côte d'Ivoire</i>	<i>Micronésie, États féd.</i>	<i>Timor-Leste</i>
<i>Djibouti</i>	<i>de</i>	<i>Togo</i>
<i>Dominique</i>	<i>Moldavie</i>	<i>Tonga</i>
<i>Égypte, Rép. arabe d'</i>	<i>Mongolie</i>	<i>Ukraine</i>
<i>El Salvador</i>	<i>Montserrat</i>	<i>Ouzbékistan</i>
<i>Éthiopie</i>	<i>Mozambique</i>	<i>Vanuatu</i>
<i>Fiji</i>	<i>Myanmar</i>	<i>Vietnam</i>
<i>Gambie</i>	<i>Népal</i>	<i>Yémen, Rép.</i>
<i>Géorgie</i>	<i>Nicaragua</i>	<i>Zambie</i>
<i>Ghana</i>	<i>Niger</i>	<i>Zimbabwe</i>
<i>Grenade</i>	<i>Nigéria</i>	
<i>Guatemala</i>	<i>Ouganda</i>	

3. Selon que vous présentez une demande en provenance du Canada ou de l'un des pays figurant dans la classification des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur de la Banque mondiale, des 'pays prioritaires' de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), les conditions d'admissibilité supplémentaires suivantes s'appliquent :

	Innovateurs du Canada	Innovateurs de pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur et de 'pays prioritaires' de l'ACDI
Titres de compétence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doctorat</li> <li>• Diplôme de professionnel de la santé (MD, IA, ND, chiropraticien)</li> <li>• DMV</li> <li>• LLB</li> <li>• LLM</li> <li>• MPH</li> <li>• MBA</li> <li>• Diplômes reconnus au niveau national qui sont sensiblement équivalents à ceux énumérés ci-dessus*</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise</li> <li>• Doctorat</li> <li>• Diplôme de professionnel de la santé (MD, IA, ND, chiropraticien)</li> <li>• DMV</li> <li>• LLB</li> <li>• LLM</li> <li>• MPH</li> <li>• MBA</li> <li>• Diplômes reconnus au niveau national qui sont sensiblement équivalents à ceux énumérés ci-dessus*</li> </ul>
Étape de la carrière	Ouvert	Doit avoir complété l'un des diplômes énumérés ci-dessus depuis moins de 10 ans au moment du dépôt de la demande (le diplôme doit avoir été reçu après le 1 <sup>er</sup> février 2003).
Affiliation	Obligatoire  Établissement principal d'affiliation établi au Canada	Obligatoire  L'établissement principal d'affiliation doit être établi dans un pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur ou un 'pays prioritaire' de l'Agence canadienne de développement International (ACDI).

\* La détermination de l'équivalence est assujettie à la décision discrétionnaire exclusive de Grands Défis Canada, au cas par cas, sans tenir compte des précédents.

	Innovateurs du Canada	Innovateurs de pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur et de 'pays prioritaires' de l'ACDI
Collaborateur	Obligatoire  Doit avoir un collaborateur établi dans un pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur (les collaborations nouvelles et/ou existantes sont encouragées, notamment celles qui apporteraient des éléments supplémentaires d'Innovation intégrée à votre projet : innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale).	Recommandé  Les collaborations nouvelles et/ou existantes sont encouragées, notamment celles qui apporteraient des éléments supplémentaires d'Innovation intégrée à votre projet : (innovation scientifique / technologique, sociale et commerciale).
Mentor	Non obligatoire (les chercheurs en début de carrière sont fortement encouragés à se trouver un mentor. Le mentor peut provenir de n'importe quel pays).	Obligatoire (le mentor peut provenir de n'importe quel pays)
Participation du public	Obligatoire  Le candidat doit être disposé à faire participer le public à son projet et, de façon plus générale, à des sujets touchant à la santé mondiale. Il doit aussi présenter une vidéo.	Obligatoire  Le candidat doit être disposé à faire participer le public à son projet et, de façon plus générale, à des sujets touchant à la santé mondiale. Il doit aussi présenter une vidéo.

Grands Défis Canada peut, en tout temps et à sa discrétion exclusive, modifier les critères d'admissibilité qui s'appliquent aux demandeurs individuels, aux chercheurs principaux ou à l'initiative *Les Étoiles en santé mondiale*, dans la mesure où les modifications ne compromettent pas de manière appréciable le processus d'examen (voir la section 4.3).

## 4.2 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION

Les demandeurs **DOIVENT** présenter leur proposition **en ligne**, sur le site Web de dépôt des propositions, qui sera accessible à une date ultérieure.

Les instructions relatives à la présentation et les formulaires seront affichés sur le site Web de Grands Défis Canada ([www.grandchallenges.ca/grand-challenges/gc1-stars-program-information/](http://www.grandchallenges.ca/grand-challenges/gc1-stars-program-information/)).

La proposition complète comprendra :

- une brève proposition écrite (deux pages);
- le *curriculum vitae* (CV) du demandeur (chercheur principal);
- une vidéo d'une durée de deux minutes expliquant le problème de santé mondiale ciblé, la solution proposée, et pourquoi elle constitue une approche créatrice, audacieuse et innovatrice.

La demande et la vidéo peuvent être soumises en français ou en anglais, ou dans les deux langues. Les vidéos seront affichées sur un site Web pour permettre au public de les visionner et de voter.

Les demandes présentées dans une autre langue ne seront pas prises en considération.

La vidéo ne doit pas dépasser deux minutes; **toute vidéo dépassant la limite de deux minutes ne sera pas examinée au-delà de deux minutes et pourrait être tronquée avant l'examen.**

Ces vidéos seront soumises à Grands Défis Canada avec les demandes présentées dans le cadre du programme *Les Étoiles en santé mondiale*. Grands Défis Canada ne cautionne pas le contenu de ces vidéos et n'assume aucune responsabilité pour l'exactitude de leur contenu ou le moyen par lequel elles ont été produites.

*Veillez noter que les candidats ont la responsabilité d'aviser leur(s) établissement(s) /organisation(s) d'attache au moment de présenter une demande dans le cadre du programme Les Étoiles montantes en santé mondiale.*

#### **4.3 PROCESSUS D'EXAMEN**

Le processus d'examen par les pairs sera supervisé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Chaque comité d'examen par les pairs comprendra des experts des sphères scientifique / technologique, sociale et commerciale de pays à revenu élevé, intermédiaire ou faible. Chaque comité émettra des avis sur la valeur des propositions en fonction des critères d'évaluation (voir la section 4.5).

Les propositions seront évaluées et classées seulement par rapport aux autres propositions soumises pour le même volet de financement. Les recommandations de financement des comités seront transmises par les IRSC à Grands Défis Canada. Les décisions quant à la sélection finale seront prises à la discrétion exclusive du conseil d'administration de Grands Défis Canada, y compris les droits exclusifs qui lui sont conférés, tels que décrits à la section 4.10.

#### **4.4 ÉCHÉANCIER POUR LE DÉPÔT DES DEMANDES**

Veillez consulter le site <http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/gc1-etoiles/etoiles-informations-de-programme/> pour connaître les lignes directrices relatives à la préparation d'une proposition et les instructions sur la façon de la présenter.

Les propositions complétées doivent être déposées avant le **15h00 HE, le 6 février 2013.**

## **4.5 CRITÈRES D'ÉVALUATION**

### **1. Audace et créativité**

L'idée proposée est-elle novatrice et audacieuse? Sort-elle des sentiers battus? A-t-elle le potentiel d'aller rapidement au-delà des approches conventionnelles? L'innovation et les mécanismes de mise en œuvre peuvent-ils être facilement appliqués dans des pays en développement pour améliorer la santé mondiale? La proposition est-elle suffisamment créatrice pour avoir le potentiel de s'attaquer au problème à partir d'un angle différent, de manière à avoir un impact important sur un problème de santé mondiale?

### **2. Innovation intégrée**

La solution proposée intègre-t-elle une innovation scientifique / technologique, sociale ou commerciale? L'approche est-elle vraiment novatrice et se démarque-t-elle des approches actuelles axées sur des améliorations progressives ou évolutives?

### **3. Impact sur la santé mondiale**

La proposition est-elle susceptible d'avoir un impact important sur la santé mondiale? Vise-t-elle une préoccupation prioritaire pour les pays peu dotés en ressources? Les activités proposées sont-elles susceptibles d'avoir un impact positif sur la santé de la population ciblée? La proposition explique-t-elle clairement le cheminement vers l'impact, y compris la façon dont l'intervention sauvera des vies ou réduira l'invalidité?

### **4. Valeur technique et plan d'exécution**

Le concept et l'approche proposés témoignent-ils d'une solide analyse scientifique et d'une rigueur technique? La démonstration de principe proposée est-elle appropriée, faisable et techniquement bien fondée? Des activités réalisables sont-elles définies pour la période de 12 à 18 mois fixée pour une subvention de la phase 1? L'approche représente-t-elle une utilisation efficace des ressources? Le contexte dans lequel le travail sera exécuté contribuera-t-il à la probabilité de succès? L'approche profite-t-elle de possibilités uniques, y compris de partenariats avec l'industrie?

### **5. Participation du public**

Le candidat est-il en mesure de présenter son approche au public d'une manière engageante?

### **6. Capacité du chercheur**

Le candidat démontre-t-il le potentiel de devenir un chef de file en santé mondiale? (Sa contribution scientifique jusqu'à maintenant, ses liens avec des pays aux ressources limitées et des données démontrant l'excellence de ses activités universitaires seront utilisés comme indicateurs de son potentiel de carrière.) Les

activités proposées sont-elles appropriées au regard du niveau de formation et de l'expérience du demandeur principal (et de ses collaborateurs)? Dans le cas des chercheurs des pays en développement, le demandeur a-t-il le soutien d'un mentor capable de faciliter son cheminement de carrière dans la recherche en santé mondiale?

#### 4.6 COÛTS ADMISSIBLES

Les fonds de la subvention peuvent être utilisés pour les catégories de coûts suivantes :

1. Personnel : *Veillez noter que le soutien salarial est un coût admissible.*
2. Voyages
3. Consultants
4. Fournitures directes
5. Matériel : *Veillez noter qu'un soutien partiel ou intégral au niveau du matériel peut être demandé. Le financement d'infrastructures sera limité.*
6. Autres coûts de la recherche
7. Sous-subventions / sous-traitance
8. Coûts indirects : *Veillez noter que Grands Défis Canada accordera un montant limité pour les coûts indirects selon la nature de l'organisation qui présente la demande, jusqu'à concurrence de 13 % des coûts directs correspondant à la valeur de la subvention administrée par le titulaire (postes 1 à 7 ci-dessous). Ce montant viendra s'ajouter au 100 000 \$CAN pour les coûts directs (soit une subvention d'une valeur totale de :  $100\,000\ \$ + 13\ \% = 113\,000\ \$CAN$ ).*

Veillez fournir un budget estimatif en fonction des catégories qui précèdent. Au moins une partie du budget et des activités DOIT être dépensée / se dérouler dans un ou des pays en développement.

À noter aussi que les propositions qui témoignent d'une utilisation réfléchie et efficiente des ressources auront la préférence sur celles qui représentent un effort comparable, mais sans offrir la même valeur en contrepartie de l'investissement. Dans certaines circonstances (comme l'évolution rapide d'une technologie), le fait de confier en sous-traitance certaines activités précises d'un projet à un établissement de l'extérieur ayant l'infrastructure et l'expertise nécessaires pour produire les résultats attendus, plutôt que de mettre en place une capacité interne, pourrait être considéré avantageux.

#### **4.7 AVIS CONCERNANT LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE**

Afin de nous aider dans l'évaluation et l'analyse des projets, toutes les propositions et tous les documents, communications et matériels connexes présentés à Grands Défis Canada (collectivement, les « Documents de présentation ») deviendront la propriété de Grands Défis Canada et seront partagés avec d'autres membres du consortium auquel participe Grands Défis Canada (le Centre de recherches pour le développement international et les Instituts de recherche en santé du Canada). Nous rendrons public le nombre de demandes reçues et leur pays d'origine.

Les propositions feront l'objet d'un examen externe confidentiel par des spécialistes indépendants de la discipline et des bailleurs de fonds potentiels, en plus de l'analyse faite par notre personnel. Veuillez examiner soigneusement les renseignements fournis dans les Documents de présentation. Si vous avez quelque doute quant à l'opportunité de divulguer des renseignements confidentiels ou de propriété exclusive, nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique et de prendre toute mesure que vous jugerez nécessaire pour protéger votre propriété intellectuelle. Vous pourriez aussi déterminer si ces renseignements ont une importance critique pour l'évaluation de la demande et si, alternativement, d'autres renseignements plus généraux et non confidentiels seraient tout aussi adéquats à ces fins.

Nous respectons le caractère confidentiel des renseignements que nous recevons. Cependant, même lorsque des renseignements sont présentés comme étant confidentiels, nous pourrions divulguer publiquement tout renseignement contenu dans les Documents de présentation si cela est requis par la loi ou nécessaire pour que des bailleurs de fonds éventuels et des examinateurs externes, par exemple des entités gouvernementales, en fassent l'examen et déterminent les possibilités de financement éventuelles conformément à toute réglementation applicable et à leurs lignes directrices et politiques internes.

#### **4.8 GARANTIE**

En soumettant les Documents de présentation, l'expéditeur donne à Grands Défis Canada la garantie qu'il a le droit de fournir les renseignements présentés. Les candidats qui ont des questions au sujet du contenu de leurs Documents de présentation peuvent communiquer par courriel avec Grands Défis Canada à [etoiles@grandsdefis.ca](mailto:etoiles@grandsdefis.ca).

#### **4.9 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Étant donné que les résultats de ce programme pourraient déboucher sur des technologies innovatrices et/ou des produits destinés à ceux et celles qui en ont le plus besoin dans le monde en développement, la mise au point réussie de ces produits pourrait nécessiter la participation et le soutien du secteur privé et, peut-être, la collaboration de multiples organisations, dont des établissements universitaires et/ou des instituts de recherche à but non lucratif. Par conséquent, dans le cadre de ce programme, nous avons l'intention d'appuyer la formation de partenariats public-privé



appropriés, qui sont essentiels pour combler ces besoins urgents en santé mondiale. Les droits de propriété intellectuelle et la gestion de ces droits joueront vraisemblablement un rôle important dans l'atteinte des objectifs du programme. La Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada guidera notre approche en matière de propriété intellectuelle, et nous invitons tous les candidats, même à l'étape du dépôt d'une demande, à réfléchir à la mesure dans laquelle ils sont disposés à présenter une proposition détaillée conforme à la Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada, dont les principes directeurs sont les suivants :

- Des solutions inédites répondant à des défis mondiaux sont mises à la disposition de ceux et celles qui en ont besoin, en particulier dans le monde en développement. L'accessibilité vise à la fois le prix et la disponibilité.
- Les connaissances acquises grâce aux découvertes sont diffusées largement et aussi rapidement que possible parmi les projets connexes et la communauté scientifique internationale.
- La commercialisation des produits qui en découle est appuyée à condition que les deux premiers principes soient respectés.

Les bénéficiaires de subventions devront signer une entente d'accès mondial avec Grands Défis Canada, en conformité avec les principes directeurs, pour l'utilisation de la propriété intellectuelle et des autres extraits de ce programme, y compris une licence non exclusive, perpétuelle, irrévocable, libre de redevances, entièrement libérée, pouvant donner lieu à l'octroi d'une sous-licence et cessible à l'égard de tous les extraits des travaux effectués par le bénéficiaire de la subvention, ou sous sa direction, dans le cadre d'une subvention de Grands Défis Canada, afin de permettre à Grands Défis Canada (et à ses sous-titulaires de licences) d'utiliser, d'éduquer, de mener des recherches, de développer, de fabriquer, de faire fabriquer, d'importer, d'exporter, de vendre, d'offrir en vente ou de distribuer des produits, des processus ou des solutions dans les marchés en développement. Pour plus d'information, veuillez consulter la politique d'accès mondial de Grands Défis Canada, à <http://www.grandchallenges.ca/grands-defis/gc1-etoiles/etoiles-informations-de-programme/>. Pour plus de détails, veuillez consulter la Politique d'accès mondial de Grands Défis Canada, à <http://www.grandchallenges.ca/ressources/>

#### **4.10 ACCÈS AUX DONNÉES**

Grands Défis Canada s'est engagé à optimiser l'utilisation des données afin de favoriser l'application des connaissances afin de mettre au point des solutions qui permettent de sauver des vies. Pour atteindre cet objectif, les données doivent être largement et rapidement mises à la disposition de la collectivité de la recherche de Grands Défis Canada et de la collectivité de la santé mondiale par des méthodes éthiques et efficaces d'accès aux données. Dans l'optique de l'accès mondial, l'accès aux données représente l'application du deuxième principe directeur de la Politique d'accès mondial, qui stipule que les connaissances acquises grâce à la découverte sont diffusées

largement et aussi rapidement que possible parmi les projets connexes et la communauté scientifique mondiale.

Au minimum, le terme « données » désigne les ensembles de données quantitatives et qualitatives finales annotées et les renseignements connexes, tels que les métadonnées, les listes de codage, les dictionnaires de données, les questionnaires et les protocoles.

Grands Défis Canada est conscient de la valeur de la propriété intellectuelle et de la commercialisation, ainsi que des avantages liés à l'utilisation initiale et continue des données, mais non d'une utilisation prolongée ou exclusive. Dans certains cas, la protection de la propriété intellectuelle, les lois ou les règlements peuvent retarder ou empêcher l'accès aux données. Dans un tel cas, le bénéficiaire de subvention devra fournir une explication pour justifier une exonération partielle ou totale de l'exigence relative à l'accès aux données.

#### **4.11 NATURE DE CE PROGRAMME**

La présente demande de propositions s'inscrit dans le cadre d'un programme de subventions discrétionnaires. La présentation d'une demande ne crée pas de relation contractuelle entre le demandeur et Grands Défis Canada. En conséquence, Grands Défis Canada peut :

1. Annuler cette demande de propositions en tout temps pour n'importe quel motif;
2. Lancer à nouveau la demande de propositions en tout temps pour n'importe quel motif;
3. Accepter ou rejeter toute demande non conforme du fait qu'elle ne répond pas aux critères d'admissibilité, qu'elle n'est pas conforme aux instructions relatives au dépôt d'une proposition, et/ou qu'elle n'est pas conforme aux instructions relatives aux coûts admissibles;
4. À la discrétion exclusive de Grands Défis Canada, accepter ou rejeter l'une ou la totalité des demandes, quel que soit le classement d'une demande en fonction des critères d'admissibilité avec ou sans explication;
5. Accorder un moins grand nombre de subventions que celui indiqué ci-dessus;
6. Accorder une subvention d'un montant différent ou pour une durée différente ou à des conditions différentes que celles indiquées ci-dessus;
7. Vérifier tout renseignement fourni par les demandeurs en faisant une recherche indépendante ou en communiquant avec des tiers jugés fiables par Grands Défis Canada;
8. Utiliser la vidéo ou toute autre forme de présentation visuelle utilisée par les demandeurs sur le site Web de Grands Défis Canada à des fins de sensibilisation du public;
9. Ne pas fournir de critiques ou de rétroaction quant aux raisons pour lesquelles une proposition a ou n'a pas été retenue;
10. Concevoir les subventions de manière à créer des liens avec des partenaires de financement éventuels, y compris des investisseurs du secteur privé.

## 5. Assurances relatives à la recherche

Grands Défis Canada a comme politique que la recherche avec des sujets humains, la recherche avec des animaux et la recherche assujettie à des exigences réglementaires supplémentaires doivent se dérouler conformément aux normes d'éthique internationalement reconnues les plus rigoureuses. Pour recevoir des fonds de Grands Défis Canada, initialement et tout au long du déroulement d'un projet de recherche, les chercheurs doivent affirmer et documenter qu'ils se conforment aux principes et aux normes d'éthique énoncés ci-dessous.

- 1. La recherche avec des participants humains doit procéder d'une manière qui démontre, protège et préserve le respect des personnes et qui témoigne d'un souci pour le bien-être des individus, des familles, des communautés et de la justice<sup>1</sup>.**
- 2. La recherche avec des animaux doit procéder d'une manière qui garantisse leur soin et leur traitement sans cruauté.**
- 3. Certaines entreprises de recherche, y compris mais sans toutefois s'y limiter, la recherche avec de l'ADN recombiné, des biorisques et des organismes génétiquement modifiés, pourraient être assujetties à une réglementation et à une supervision plus étroites.**

Bien que cela ne soit pas requis pour cette demande, et comme il sera nécessaire pour chaque projet individuel, Grands Défis Canada exigera, pour chaque endroit où une partie d'un projet doit se dérouler (sous la responsabilité de votre organisation ou celle d'un sous-subventionnaire ou d'un sous-traitant), que toutes les approbations légales et réglementaires concernant les activités qui doivent se dérouler aient été obtenues avant le début de l'activité réglementée. Nous exigerons en outre que le bénéficiaire s'engage à ce qu'aucun montant ne soit dépensé pour recruter des sujets humains tant que les approbations requises auprès des organismes de réglementation et des organismes responsables de l'éthique n'auront pas été obtenues. Pour plus de détails, veuillez consulter la politique en matière d'éthique de Grands Défis Canada, à <http://www.grandchallenges.ca/ressources/>

\*\*\*

Toute question concernant le programme de la Santé mentale dans le monde ou le processus de présentation d'une demande doit être adressée à [globalmentalhealth@grandsdefis.ca](mailto:globalmentalhealth@grandsdefis.ca). Les réponses aux questions les plus fréquemment posées seront régulièrement publiées sur notre site Web, à [grandsdefis.ca](http://grandsdefis.ca).

---

<sup>1</sup> Version modifiée des principes fondamentaux énoncés dans l'EPTC2 (<http://pre.ethics.gc.ca/eng/policy-politique/initiatives/tcps2-eptc2/chapter1-chapitre1/#toc01-1b>).